

Communications électroniques, sécurité des réseaux ouverts : signatures électroniques, cadre réglementaire commun

1998/0191(COD) - 12/10/1999

La commission a adopté à l'unanimité le projet de recommandation pour la deuxième lecture (procédure de codécision) de M. Kurt LECHNER (PPE-DE, D) approuvant la directive. Vu que la majorité des amendements adoptés par le Parlement en première lecture ont été repris par le Conseil, la commission ne propose que quelques amendements visant à clarifier la portée de la directive et à modifier la comitologie.